

Lettre de soutien à Daniel Ibanez, lanceur d'alerte opposé au projet du Lyon-Turin ferroviaire

Le 14 mars 2012 se tenait une réunion pour clore l'enquête publique relative aux accès français du Lyon Turin ferroviaire. Je pris la parole pour remettre en cause un tel projet imaginé à la fin du siècle précédent et devenu monstrueux dans le contexte de ce début de XXIème siècle. J'expliquais que rationnellement, avec tous les éléments dont je disposais à l'époque, l'intérêt de ce projet n'était pas évident.

Je fus alors accusé par Mr Louis Besson d'être le premier élu à casser le consensus gauche-droite sur ce projet. D'autres élus de tous bords (UMP, EELV, FN, FG...) ont progressivement pris conscience de l'absurdité du projet et se sont également déclarés opposés.

C'est à cette époque que j'ai rencontré Daniel Ibanez.

Depuis plus de deux années, il travaille presque nuits et jours à démontrer factuellement, chiffres et arguments techniques à l'appui, que ce projet du LYON TURIN est un projet absolument inutile, mené par un lobby très efficace et une poignée d'hommes et de femmes dont les intérêts sont purement politiques et/ou financiers. Par son travail considérable d'analyse de milliers de documents produits par les promoteurs eux-mêmes, il a montré toutes les contradictions, les irrégularités, les mensonges assumés, la politique du fait accompli, les énormes dépenses sur fonds publics engagées pour promouvoir le projet au sein des administrations françaises, italiennes et européennes ... in fine, un énorme lobbying avec de l'argent public pour obtenir de l'argent public !

Aujourd'hui, Daniel Ibanez, opposant à cet aménagement, est cité à comparaître au Tribunal Correctionnel de Chambéry le vendredi 11 juillet 2014, pour " injures" envers M. Hubert Du Mesnil, président de Lyon Turin Ferroviaire. Cette attaque judiciaire porte sur des propos rapportés par la presse et contestés par D.Ibanez : quelques mots, sortis de leur contexte, qui auraient été prononcés à l'occasion d'une conférence de trois heures.

Le journal par lequel cette attaque arrive n'a publié, depuis 2,5 ans, aucun des 150 communiqués de presse de la coordination mais il a publié plus de 100 articles d'un même journaliste à la gloire du projet LYON TURIN.

En réalité la persévérance avec laquelle D. Ibanez étudie le dossier, et démontre toutes les irrégularités qu'il contient, dérange.

Sous sa coordination, un recours a d'ailleurs été déposé au Conseil d'Etat contre la Déclaration d'Utilité Publique des accès français signé par 1500 personnes et associations.; une vingtaine de procédures judiciaires, à différents niveaux, ont été engagées et j'en ai cosignées un grand nombre (demandes de radiations de commissaires enquêteurs, plaintes pour appel d'offre frauduleux, plainte pour mise en cause de la santé publique, procédure pour abus d'utilisation d'argent public par l'association de lobbying « la transalpine », saisine de la Cour des Comptes qui a vivement critiqué le projet...)

La nouvelle ligne ferroviaire transalpine Lyon-Turin va coûter 30 milliards d'euros (20 fois le coût de l'aéroport Notre Dame des Landes).

Comme d'autres Grands Projets Inutiles et Imposés celui-ci concerne la réalisation d'une infrastructure de transport basée sur des projections d'évolution de trafic irréalistes. Il s'appuie sur une évaluation mensongère de l'état des infrastructures existantes, qui a été récemment remise aux normes de gabarit actuelles pour un coût de 900 Millions d'euros, et est actuellement utilisée à 17 % de sa capacité. Il est porteur de destruction de terres agricoles et de ressources en eau. Et le financement sera public (contribuables) et privé par des contrats de Partenariats Publics Privés garantis par les deux Etats français et italiens (c'est à dire basés sur la privatisation des profits et la socialisation des pertes).

Etant absent de France actuellement, je ne serai pas devant le Tribunal Correctionnel de Chambéry vendredi 11 juillet à partir de 9h, lors de la comparution de Daniel Ibanez, mais j'ose espérer que justice sera faite en reconnaissance du travail de « Lanceur d'alertes » qu'il a effectué, exemplaire et désintéressé. Pour avoir participé avec lui à de nombreuses réunions d'information de la population sur la monstruosité du projet LYON-TURIN, j'atteste qu'il n'y a jamais eu le moindre dérapage. Mais j'atteste aussi qu'il y a eu de nombreux dérapages policiers lors de l'enfermement de 900 manifestants Italiens et Français, place des Brotteaux à Lyon, le 3 décembre 2012, lors du sommet franco-italien.

**Noël Communod,
Conseiller régional Rhône-Alpes**

Fait à Montréal, le 9 juillet 2014